

Les enjeux de la notion d'ajustement : pour une pragmatique intégrée radicale

Gérard MÉLIS
Université Denis Diderot Paris 7
CLILLAC-ARP

Dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives (TOE), le concept d'ajustement (régulation) est une notion centrale. D'une part, il est associé à un réseau de notions et d'outils théoriques (tels que la représentation, la référenciation, la boucle sémiotique, et la co-énonciation définie comme la relation entre l'énonciateur S_0 et le co-énonciateur $Co-S_0$, distinct de la relation pragmatique entre locuteur et allocutaire), et fait donc profondément partie du dispositif théorique mis en place par la TOE. D'autre part, il permet de comprendre comment l'énoncé, dont l'interprétation peut varier selon le contexte entendu au sens large (situation d'énonciation et cotexte), peut aussi générer des significations stables et interprétables. Le concept d'ajustement provient de la mise en évidence de certaines propriétés, *a priori* contradictoires, de l'interprétation : celle d'un énoncé, et même d'un lexème ou d'un morphème grammatical, est certes instable et changeante, mais pas chaotique, aléatoire ou totalement imprévisible ; elle est, en fait, conditionnée, et émerge à partir d'un travail langagier de régulation, fondé, d'une part, sur la notion de forme schématique, et, d'autre part, sur des phénomènes d'ajustement co-énonciatif¹.

La TOE place ces régulations co-énonciatives au cœur de son dispositif théorique, et, de ce fait, pourrait être vue comme une pragmatique intégrée radicale (1. « Une pragmatique intégrée radicale »). Consciente du foisonnement des formes et des interprétations,

1. Cf. Dufaye (2009) pour une présentation du dispositif théorique.

elle élabore un dispositif métalinguistique qui tente d'articuler déformabilité du sens et opérations de régulation (2. « Déformabilité et régulation »), cette articulation permettant à la fois de rendre compte de la polysémie et du fait que, malgré cette variabilité sémantique, il est possible d'interpréter les énoncés en leur assignant des sens locaux. Elle peut être estimée « radicale », en ceci que cette problématique de la déformabilité permet de se défaire du clivage entre sens et signification à travers l'idée que l'interprétation de l'énoncé est toujours contextualisée, et que la distinction entre sens contextualisé et signification stable littérale relève de l'opposition entre énoncé et énonçable (3. « L'énoncé et l'énonçable »).

1. UNE PRAGMATIQUE INTEGRÉE RADICALE

La notion d'ajustement est particulièrement significative dès lors que le langage est vu en tant qu'activité régulée par des opérations abstraites à formaliser à travers un dispositif théorique métalinguistique. Cette notion intervient spontanément dans la démarche culiolienne dès lors que le langage est interprété en tant qu'activité et en termes d'opérations :

CULIOLI : On va faire une véritable analyse (...), s'interroger sur les opérations cachées que nous sommes amenés à essayer de déceler (...)

NORMAND : (...) vous analysez les formes mais en cherchant les opérations. Autrement dit, les formes ne vous intéressent que si vous arrivez à les rattacher à des opérations que vous pouvez formuler, que vous pouvez représenter (...) ce qui vous fascine, c'est (...) ce qu'il y a « dessous », ce qu'il y a « derrière » ; vous présumez que ce qui les sous-tend, ce sont des processus de régulation, d'ajustement. »

(Culioli et Normand 2005 : 106-107)

En effet, il est clairement affirmé par Culioli que l'activité de langage se ramène à trois ordres d'opérations : opération de représentation, opération de référenciation, opération de régulation (Culioli 1999 : 161), dans un triptyque conceptuel fondamental dans le cadre de la TOE.

Les opérations de représentation traversent plusieurs niveaux (I : le niveau notionnel des représentations mentales ; II : le niveau des agencements de marqueurs interprétés comme des traces du niveau I ;

III : le niveau des représentations métalinguistiques auquel se réfléchissent, dans la langue, le fonctionnement de la langue et le rapport entre I et II).

Les opérations de référenciation, quant à elles, sont intimement liées à la régulation. Ces deux ordres d'opération permettent de construire un énoncé à partir d'une relation prédicative définie en tant que « représentation validable d'un état de choses » (Culioli 1999 : 167), qui constitue un niveau pré-énoncé de mise en ordre des contenus. La relation prédicative est située dans un espace de référence par rapport auquel ce validable est muni d'une valeur référentielle et se trouve en position d'être validé et interprété : « avant d'être situées, de telles représentations renvoient à des validables, c'est-à-dire, des possibles, « en attente » de validation par un sujet » (Culioli 1999 : 167). C'est ici qu'interviennent les opérations d'ajustement (régulation) :

(...) le système de référence n'est pas fourni tout constitué, mais est construit par un sujet qui est partie intégrante du système. Ainsi, on n'a pas affaire à un observateur extérieur, muni d'un référentiel objectivable, mais tout se passe comme si le sujet se constituait comme origine du système de référence. Or, ce sujet doit construire le système par rapport à un autre sujet à qui il veut faire partager sa représentation ; situation complexe, car, en dehors du pointage (lorsqu'on a affaire à du visible et que l'interlocuteur est présent), nous ne possédons pas de référentiel externe et pré-ajusté qui fonctionnerait de sujet à sujet.

Il faut donc construire un système de référence stable et ajustable, qui permette à autrui de reconstruire, à partir d'énoncés, et le système de référence et l'opération complexe de référenciation, grâce à quoi le texte sera interprété et muni de valeurs référentielles.
(Culioli 1999 : 167)

Ce travail de production/reconnaissance est associé à ce que Culioli nomme la « boucle sémiotique », qui représente l'interaction complexe entre énonciateur et co-énonciateur. La reconnaissance par le destinataire est anticipée par l'énonciateur de telle sorte que le texte ainsi généré est « produit en vue d'être reconnu comme étant produit pour être reconnu » (Culioli 2003 : 144). Il s'agit de produire de l'interprétable (pour autrui) plutôt que de l'exprimé (manifestation verbale d'un contenu latent pré-existant à la parole). C'est cette production de l'interprétable qui façonne la formation énonciative en amont :

(...) si je produis du texte, il faut que je produise un texte tel qu'il soit reconnu par autrui comme ayant été produit en vue d'être reconnu comme devant être interprété.

(Culioli 2002 : 93)

Ces notions sont à différencier des rapports pragmatiques concrets qui peuvent s'instaurer entre les locuteurs dans un cadre conversationnel ou communicationnel :

Il n'est pas possible de ramener l'activité discursive à un phénomène dans lequel on aurait un émetteur et un récepteur, avec un conduit qui transmettrait d'une bout à l'autre un message, au sens d'une intention de signifier, de l'un à l'autre.

(Culioli 2003 : 141)

C'est à partir d'autrui que le texte est produit en tant que message conçu pour être interprété, et présenté comme tel. C'est pour cette raison que le destinataire de l'énoncé, qui se distingue de l'allocutaire, est désigné sous le terme de co-énonciateur (Co-S₀) : en tant que tel, il n'est pas simplement le destinataire d'un contenu que le locuteur lui fait parvenir, mais il participe à la construction même de l'énoncé.

Comme corollaire avec ce qui vient d'être dit, le co-énonciateur est un construit théorique et non une réalité empirique :

L'activité de production et de reconnaissance des énoncés se fait toujours entre des sujets pris dans des situations à la fois empiriques et en même temps liées à des représentations imaginaires du statut de chacun des sujets par rapport à l'autre.

(Culioli 2002 : 93)

Il est évident que l'allocutaire n'intervient pas concrètement dans l'énoncé qui lui est destiné, et qu'il n'en est que le destinataire (auditeur ou lecteur) passif. Le co-énonciateur, quant à lui, est une image abstraite de l'interlocuteur qui intervient en amont dans la formation de l'énoncé dans le respect du principe de la boucle sémiotique.

Cette boucle sémiotique est aussi exploitée dans le champ de la pragmatique :

(...) je ne puis donner un ordre à quelqu'un s'il ne comprend pas mon intention de lui donner un ordre (...), et, plus généralement, l'intention qu'a le locuteur d'accomplir par un énoncé tel ou tel acte illocutionnaire se réalise au moyen de la reconnaissance par

l'auditeur de cette intention. Autrement dit, le mode impératif sert à faire un acte illocutionnaire d'un certain type précisément parce que, et dans la mesure où, son emploi indique que c'est là le but du locuteur : la fonction linguistique - c'est-à-dire la signification - du mode impératif considéré comme signe-type n'est pas indépendante de ce qu'indique l'utilisateur par un locuteur d'une occurrence de ce signe, mais elle consiste dans cette indication que véhiculent systématiquement ses occurrences.

(Récanati 1981 : 26)

En effet, le locuteur puise, de l'intérieur même du système de la langue, des ressources qui lui permettent d'établir une relation pragmatique avec son allocataire :

Dès lors que l'énonciateur se sert de la langue pour influencer en quelque manière le comportement de l'allocataire, il dispose à cette fin d'un appareil de fonctions.

(Benveniste 1974 : 84)

Par exemple, l'impératif sert non seulement à remplir la fonction illocutionnaire de donner un ordre, mais aussi à indiquer à l'allocataire que le locuteur effectue cet acte de langage.

Cette convergence entre le niveau pragmatique et la sémantique de la langue permet de concevoir une pragmatique intégrée. Cette expression fait partie du vocabulaire culiolien :

Il y a donc toute une part de ce que l'on appelle la pragmatique que j'ai appelée pragmatique intégrée, et qui, dans ma démarche, est très importante. Le terme a d'ailleurs été repris en particulier par Ducrot, et à juste titre je trouve, parce que ce qu'il fait est très exactement ça.

(Culioli 2002 : 92)

Cette notion est aussi mentionnée dans Culioli et Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues* (p.107). Elle est développée dans le cadre des analyses pragmatiques :

La pragmatique, qui s'occupe de l'utilisation des phrases, et la sémantique, qui s'occupe de leur sens, ont une partie commune, à savoir la « pragmatique intégrée » (Anscombe-Ducrot 1976 : 8), qui s'occupe de ce qui, dans le sens d'une phrase, a trait à son utilisation. La pragmatique intégrée recense les formes linguistiques

dont la signification est pragmatique plutôt que descriptive, et elle explicite leur signification en leur assignant des conditions d'emploi.
(Récanati 1981 : 29)

La pragmatique intégrée est « la théorie de l'argumentation dans la langue » fondée sur « l'idée que les morphèmes à contenu procédural n'ont pas de contenu référentiel et fonctionnent comme des indicateurs de discours », c'est-à-dire que « leur contenu lexical correspond à une procédure qu'il faut appliquer pour interpréter le terme en question » (Reboul & Moeschler 1998 : 101, 33). Dans cette optique, l'interprétation d'une phrase passe par une procédure dont l'objectif est de « chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur » (Ducrot 1980 : 12).

Cette pragmatique intégrée est un terrain commun entre les registres encore distincts du sens descriptif (fonction dénotative, référence à un état de choses, relation phrase-état de fait) et du sens pragmatique (relation locuteur-allocutaire, relation phrase-utilisateurs) (voir Récanati 1981 : 25), ce qui laisse encore ouverte la possibilité d'une interprétation stable a-contextuelle de la phrase (sa signification). Les modules linguistique et pragmatique demeurent séparables. En effet, certains auteurs soutiennent la conception d'un traitement pragmatique « qui sépare de manière explicite les informations linguistiques des informations non linguistiques, ainsi que le traitement linguistique (codique) du traitement pragmatique (inférentiel) » (Reboul & Moeschler 1998 : 76).

Il est possible de considérer que la TOE est une pragmatique intégrée radicale, car elle place au centre de l'activité langagière le rapport co-énonciatif, ainsi que les notions inséparables de déformabilité et d'ajustement (régulation), qui font de la signification (censée être stable) un cas particulier de la déformabilité du sens, tout en tentant de rendre compte du fait qu'il est possible, malgré les déformations, de produire des interprétations repérables et localement stables. Dans le cadre de la TOE, la différence entre les registres de la signification et du sens, les traitements linguistique et pragmatique, et ceux du sens descriptif par opposition au sens pragmatique, ne constituent pas des clivages pertinents, étant donné que l'accent est mis sur l'activité langagière définie à travers les concepts de représentation/référenciation/régulation².

2. Voir Culioli (2003) en ce qui concerne cette activité langagière inconsciente, spontanée, qui régule les interprétations ainsi que les formes lexicales et

2. DÉFORMABILITÉ ET RÉGULATION

Cette activité langagière débouche sur des produits formellement et sémantiquement instables, ou, plus précisément, déformables : « la déformation est une transformation qui modifie une configuration, de sorte que certaines propriétés restent invariantes sous transformation, tandis que d'autres vont varier » (Culioli 1990 : 129). La problématique de la déformabilité impose un questionnement sur les opérations de régulation, qui permettent, malgré les modifications sémantiques d'une même forme linguistique, de produire des interprétations prévisibles. Cette déformabilité montre que l'interprétation est un phénomène métastable (2.1.), qui met en place une relation entre régulation et prolifération (2.2.).

2.1. La métastabilité

En effet, l'énoncé n'a pas systématiquement une interprétation fixe et donnée (il produit des sens contextualisés en théorie associables à une signification de base) ; les formes grammaticales peuvent générer des effets de sens différents à partir d'un invariant abstrait (ex. : l'imparfait peut renvoyer à un événement en cours par rapport à un point de repère passé, ou faire référence à un événement virtuel, tout en ayant, dans tous ces cas, une valeur qualifiante) ; une même forme matérielle peut entrer dans diverses classes distributionnelles et remplir plusieurs fonctions en pouvant, toutefois, exporter des propriétés d'une catégorie à l'autre (ex. : *that* peut, entre autres, être complémenteur ou déictique : la reprise d'un préconstruit fait-elle partie de son invariant transcategoriel ?) ; un agencement de surface peut se découper syntaxiquement et produire des mises en relation différentes tandis que les termes qui y sont inclus sont ré-analysés (cas d'ambiguïté syntaxique) ; une modification prosodique portant sur un même schéma peut en modifier l'interprétation (ex. : un schéma montant peut donner un sens interrogatif à une structure assertive, et ainsi en bouleverser le sens) ; des termes peuvent entrer dans des assemblages auxquels ils n'étaient pas destinés d'une manière prévisible (ex. : on peut s'interroger sur le « sens temporel » de *quand* dans la locution *Quand même !*, où nous retrouvons le « même » marqueur dans une configuration où il semble différent... Il en va d'une manière

grammaticales.

identique pour *même* : quel est son sens exact dans cette locution ?), etc.

Ce rapide panorama illustre cette notion de déformation, et fait intervenir celle de métastabilité, exploitée par certains philosophes comme G. Simondon. Un système physico-chimique est dit métastable quand sa vitesse de transformation très faible le fait paraître stable alors qu'il ne l'est pas. L'intervention d'un facteur étranger peut remodeler la configuration, et ainsi produire un nouvel état, alors que, par ailleurs, cette dernière a une structure repérable, dont l'actualisation ne ferme pas ses virtualités.

2.2. Régulation et prolifération

Par exemple, la séquence *il téléphonait à Ursula* est *simultanément* la même et une autre dans les énoncés suivants :

- (1) Et cinq minutes plus tard, *il téléphonait à Ursula*.
- (2) Quand j'ai vu Rodolphe, *il téléphonait à Ursula*. Je n'ai pas osé le déranger.
- (3) À cinq minutes près, *il téléphonait à Ursula*. J'ai bien fait de le prévenir.

Dans (1), l'état de fait E < *il - téléphoner à Ursula* > est actualisé en tant qu'événement situé dans le passé. Cet imparfait de rupture pourrait commuter avec le passé simple sans modification de la référence, ce qui n'est pas le cas dans (2) ou (3). Dans (3), la même relation réfère à un potentiel dont on a évité l'actualisation dans un cadre passé. Nous sommes donc en présence de cas différenciés de la même forme, qui sont irréductibles les uns aux autres.

Par ailleurs, il est possible d'associer l'imparfait à un dispositif invariant : l'imparfait est une forme liée (l'état de fait qu'il désigne est localisé par rapport à un point de repère externe) et n'a pas d'interprétation possible en dehors de cette localisation ; cette forme permet de distinguer, d'identifier qualitativement, de qualifier la situation-repère ; il s'ensuit que sa référence dépend de la nature de ce repère.

La comparaison entre (2) et (4) :

- (2) Quand j'ai vu Rodolphe, *il téléphonait à Ursula*.
- (4) Quand j'ai vu Rodolphe, il m'a dit qu'*il allait lui téléphoner*.

montre que, dans (4), il y a une succession d'états de fait qui s'ordonnent entre eux dans un cadre passé, et que la principale répond à une question du type « Compte tenu du point de repère indiqué par la circonstancielle, que s'est-il passé ensuite ? », alors que, dans (2), elle répond à « À quoi ressemblait la situation construite autour de l'événement désigné par la circonstancielle ? ». Dans ce cas, la proposition principale à l'imparfait permet de caractériser et de décrire la situation représentée dans la circonstancielle, alors que, dans (4), la subordonnée indique le moment à partir duquel l'autre événement a pu s'actualiser.

Dans (3), la proposition à l'imparfait décrit un état de fait par rapport à un moment-repère, qui est ainsi qualifié (parmi tous les moments possibles, c'est le moment où l'événement E était actualisable), et dont on dit, par ailleurs, qu'il ne s'est pas actualisé : le localisateur à *cinq minutes près* fait référence à une situation virtuelle, et non effective, comme avec *cinq minutes plus tard*. Dans ce cas, l'imparfait sert à distinguer cet instant particulier, et à lui conférer ainsi une singularité remarquable.

La proposition à l'imparfait peut aussi générer des interprétations différentes selon le type de subordonnée dans laquelle elle se trouve. Si on compare (5) et (6) :

(5) Quand il téléphonait à Ursula,...

(6) S'il téléphonait à Ursula,...

on voit que, dans (5), E est actualisé, mais peut correspondre à un événement singulier ou itéré, alors que *si*, dans (6), peut correspondre à deux cas :

(7) S'il téléphonait à Ursula, tout irait beaucoup mieux.

(8) S'il téléphonait à Ursula, comme tu sembles le penser, alors comment expliques-tu que le majordome déclare l'avoir vu au même moment en train de parler avec Mathilde ?

L'interaction entre les subordonnants et l'imparfait produit des interprétations différentes qui s'insèrent dans des contextes variés. Autrement dit, l'imparfait entre dans un réseau complexe d'interactions et de significations, de telle sorte qu'il est impossible de lui assigner une valeur sémantique stable et univoque immédiatement accessible (il en va de même pour les subordonnants *si* ou *quand*).

Cependant, on observe que ces variations sont paramétrées, car aucune de ces interprétations différentes ne peut émerger dans

n'importe quel contexte et n'importe quelle configuration : il est évident que l'imparfait ne signifie pas n'importe quoi à n'importe quel moment. Le foisonnement des significations ne prolifère pas de manière chaotique et imprévisible ; il est, au contraire, *régulé*. Il est alors possible de soutenir que l'imparfait est une forme qui varie d'une certaine manière, qui a une certaine gamme d'interprétations. C'est cette latitude-là de variation qui contribue à forger son identité de marqueur grammatical : dans cette optique, l'identité du marqueur (ce qui en constitue la spécificité dans un système) se définit par sa variabilité paramétrable, sa déformabilité et sa métastabilité, c'est-à-dire, sa capacité à s'ajuster à certains contextes, et produire ainsi cette gamme d'interprétations conditionnées, cette variation lui étant propre.

La polysémie proliférante des énoncés est déjà relevée chez Saussure :

Lorsque, dans une conférence, on entend répéter à plusieurs reprises le mot *Messieurs* !, on a le sentiment qu'il s'agit chaque fois de la même expression, et pourtant les variations de débit et l'intonation la présentent, dans les divers passages, avec des différences phoniques très appréciables (...) ; en outre, ce sentiment de l'identité persiste, bien qu'au point de vue sémantique non plus il n'y ait pas identité absolue d'un *Messieurs* ! à l'autre, de même qu'un mot peut exprimer des idées assez différentes sans que son identité soit sérieusement compromise (cf. « adopter une mode » et « adopter un enfant », « la fleur du pommier » et « la fleur de la noblesse », etc.).

(Saussure 1982 : 150-151)

Un constat s'impose : les formations énonciatives sont polysémiques et compréhensibles, interprétables, dotées d'une identité repérable, malgré le foisonnement, la surabondance des interprétations locales, c'est-à-dire qu'elles sont *simultanément* instables et identifiables (pour reprendre la citation de Saussure, malgré les variations, un sentiment d'identité persiste). Elles sont déformables et stables (« On a affaire à des systèmes à la fois stables et déformables (cette double propriété est une des caractéristique du langage humain) » Culioli 1999 : 164). Elles sont à la fois singulières et régulières. Elles sont singulières au sens où une interprétation particulière et non systématiquement prévisible peut toujours se dégager d'une séquence donnée, cette séquence étant aussi susceptible d'être altérée dans sa forme (voir les modifications prosodiques relevées dans la citation précédente de Saussure). Elles sont, par ailleurs, régulières, en ceci

qu'elles correspondent à un schéma qui est reconnaissable malgré ses déformations, et que l'interprétation produite n'est pas fortuite et inconditionnée.

En effet, d'une part, une séquence donnée peut correspondre à une large palette d'interprétations (une gamme qui n'est pas bornable en théorie : une séquence peut toujours produire une nouvelle interprétation contextualisée), alors que, d'autre part, il serait absurde de maintenir que n'importe quelle séquence peut produire n'importe quelle interprétation quel que soit le contexte. De plus, si un énoncé est polysémique, s'il se prête, potentiellement, à diverses lectures, il n'en est pas pour autant porteur de toutes ses significations potentielles dans chacune de ses réalisations singulières. L'interprétation est dotée de deux propriétés qui semblent contradictoires : elle est déterminée à la fois par le foisonnement sémantique et le réglage des interprétations.

3. L'ÉNONCÉ ET L'ÉNONÇABLE

Nous allons tenter maintenant d'interroger la dualité sens/signification, sous-tendue par l'opposition phrase/énoncé, en déplaçant cette interrogation vers la dichotomie énoncé/énonçable.

Ducrot (1972) distingue le composant linguistique d'un énoncé (la signification de l'énoncé) et son composant rhétorique (le sens de l'énoncé dans un contexte donné, son sens pragmatique). Dans cette optique, il semble possible de découpler dans certains cas la relation sémantique phrase-état de choses (contenu propositionnel associée à une signification) et la relation pragmatique phrase-utilisateur (qui relève du sens en contexte) (Récanati 1981 : 16).

Néanmoins, les limites entre ces deux composants ne sont pas systématiquement identifiables. En effet, « les significations des énoncés pris hors contexte ne constituent nullement des faits ou des données, mais relèvent d'une libre décision du linguiste » (Ducrot 1972 : 112).

Se placer hors contexte, sur le plan de la signification littérale, revient à rater l'énoncé pour ne trouver que la phrase, qui n'est pas de l'ordre de l'empirique mais de celui de la construction théorique. La phrase est « une entité linguistique abstraite, purement théorique, en l'occurrence un ensemble de mots combinés selon les règles de la syntaxe, ensemble pris hors de toute situation de discours ; ce que produit un locuteur, entend un auditeur, ce n'est donc pas une phrase, mais un *énoncé* particulier d'une phrase » (Ducrot 1980 : 7). Il est

alors possible d'adopter une position radicale : un énoncé en lui-même n'a jamais de signification, la signification dite littérale d'un énoncé n'est qu'un cas particulier de sens contextualisé. Cette position peut s'étayer sur une critique de la notion de signification (3.1.), qui nous permet de différencier énoncé et relation prédicative (3.2.).

3.1. La signification entre prototype et invariant

La signification est censée être une interprétation dont la stabilité ne serait affectée par aucune fluctuation contextuelle :

On est en droit d'isoler la relation de la phrase et de l'état de choses, si les autres termes de la situation pragmatique complexe ne l'affectent pas, c'est-à-dire si, quel que soit le contexte d'énonciation et l'identité des interlocuteurs, la phrase représente toujours [...] le même état de choses. La phrase « La neige est blanche », quel que soit le contexte de son énonciation, sert toujours à dire la même chose, à savoir que la neige est blanche, et il est naturel de considérer que c'est là le contenu représentatif de cette phrase-type, même si, à proprement parler, ce contenu est le contenu invariant de toutes les assertions qu'on peut faire avec cette phrase.

(Récanati 1981 : 15)

Effectivement, une séquence simple comme *La neige est blanche* donne deux impressions contradictoires (comme l'exemple de Saussure donné précédemment) : tout locuteur connaissant le français a le sentiment de comprendre ce qu'elle signifie, sans avoir besoin d'explications particulières, mais il est aussi nécessaire, pour bien interpréter la séquence, et donc lui assigner un sens contextualisé local, de connaître les raisons de son énonciation.

D'un côté, il est simplement fait référence à un état de chose E « la neige est blanche » ; de l'autre, cette phrase ouvre un paradigme ouvert d'interprétations. En effet, *La neige est blanche* peut signifier, par exemple, qu'il ne faut pas sortir pour ne pas laisser des traces et salir cette neige si blanche, ou bien qu'il sera plus difficile de retrouver quelqu'un d'égaré qui porte un vêtement complètement blanc, ou bien que personne n'a pu passer par cet endroit, étant donné que la neige est intacte, ou que le meurtre qui vient d'être commis ne sera pas détecté car il n'y a aucune trace de sang sur la neige... ou bien que l'héroïne (la drogue) est d'une pureté exceptionnelle, etc. Il semble justifié de soutenir qu'il existe un substrat sémantique

irréductible (la signification) susceptible de s'enrichir de valeurs sémantiques contingentes (sens).

Cependant, le clivage sens/signification peut être soumis à critique. D'une part, la définition de ce substrat est complexe, et recouvre, en fait, deux concepts différents : l'invariance et le prototypique. D'autre part, il est légitime de s'interroger sur le niveau de représentation théorique auquel la signification stable semble se manifester : sens et signification s'appliquent-ils uniformément à « la phrase » en tant que réalité globale, ou bien opèrent-ils à deux niveaux distincts, celui de la relation prédicative ou de l'énoncé proprement dit qui inclut cette relation ?

Il est utile de remarquer que, dans la citation de Récanati (1981), les caractérisations du noyau sémantique constant qu'est censée être la signification de la phrase sont changeantes. En effet, cette signification est « invariante », et, en tant que telle, devrait être présente dans tous les énoncés de la même phrase, plus ou moins chargée d'interprétations locales, qui dépendraient, pour être comprises, de la compréhension de ce sens littéral a-contextuel. Mais elle est aussi « représentative », et constituerait ainsi une « phrase-type » : la signification littérale de cette phrase est maintenant prototypique, centrale, mais non plus systématique. Cette citation, selon nous, amalgame deux conceptions différentes.

3.1.1. *La signification est invariante*

Dans le cas de la signification en tant qu'invariant, l'énoncé *La neige est blanche* désigne toujours l'état de fait E « la neige est blanche », cette désignation s'accompagnant d'une interprétation supplémentaire en fonction de conditions pragmatiques qu'il resterait à définir. La signification est l'invariant sémantique de la phrase. C'est parce que l'énoncé signifie E qu'il peut produire une gamme de sens selon certaines déterminations pragmatiques. Cette gamme de sens se construirait par inférence à partir de cette signification de base, dans un raisonnement du type « étant donné que cette phrase dotée de signification est prononcée dans telle circonstance, elle a telle interprétation contextualisée. »

Néanmoins, on observe une difficulté : le sens construit par inférence s'élabore à partir du fait que l'énoncé soit prononcé dans certaines circonstances, et qu'il soit raisonnable de supposer que cette énonciation est pertinente, mais non à partir de la compréhension de sa signification propre. Il ne s'agit pas d'abord de comprendre la

signification de la phrase, pour ensuite en comprendre le sens particulier. Il s'agit, en fait, de savoir pourquoi cet énoncé a été formulé.

Pour prendre un cas extrême, cette phrase peut être un message codé qui signifie qu'une opération secrète peut avoir lieu à un certain moment, sans que le sens littéral de l'énoncé n'entre en aucune manière dans cette interprétation locale. Dans ce cas, la signification de la phrase est sans pertinence : elle pourrait être prononcée dans une langue que le destinataire ne comprend pas, ou être un assemblage de sons dénués de sens, et aurait le même effet si ce destinataire parvient simplement à reconnaître le signal qu'on lui adresse, un signal qu'il jugerait pertinent par rapport au cadre dans lequel l'échange entre lui et le locuteur a lieu, sans pour autant passer par la signification du segment.

Il s'ensuit que cette séquence est la forme que prend, dans un contexte donné, un sens pragmatique particulier. Par exemple, dans le cadre d'un scénario policier (les personnages viennent d'assassiner quelqu'un dans le jardin enneigé, et, à l'approche d'un témoin, ils s'inquiètent de savoir s'ils ont bien dissimulé les traces de violence, ce qui est le cas), le sens pragmatique de l'énoncé, formulable sous une forme telle que « Nous n'avons laissé aucun indice visible dans la neige », peut s'exprimer à travers un paradigme d'énoncés :

- La neige est blanche...
- Il n'y a rien à signaler.
- C'est vraiment un beau jardin, sous cette neige si pure.
- Tout a l'air tranquille ce soir...

L'énoncé formulé peut aussi paraître totalement incongru, si les protagonistes ont préalablement décidé d'utiliser une phrase codée pour signifier qu'il n'y a aucun problème.

La « signification propre » des exemples n'entre pas en ligne de compte : dans chacun de ces cas, la séquence ne désigne pas l'état de fait E, mais autre chose, compte-tenu du cadre du scénario dans lequel se formule l'énoncé. Le sens de l'énoncé réside non dans un « contenu intrinsèque » qui serait invariablement présent, mais dans l'ajustement de cette séquence à ce cadre.

3.1.2. *La signification est prototypique*

Dans le cas de la signification en tant que prototype, au lieu d'être accessible aux interlocuteurs à chaque occurrence de l'énoncé, la

désignation de l'état de fait E par l'énoncé est une interprétation par défaut, en dehors d'un contexte particulier. Effectivement, il y a *a priori* plus de chance que cette phrase signifie E que, par exemple, « Pierre n'a pas pu partir par là ».

Mais cette interprétation dépend elle aussi d'un contexte particulier : soit on cherche un objet pour illustrer la notion de blancheur (« Qu'est-ce qui est blanc ? »), soit on répond à la question « De quelle couleur est la neige ? ».

De plus, il est difficile de parler de signification prototypique, car la question de l'interprétation de la détermination nominale marquée par *la* se pose immédiatement : comment décider si le déterminant a un sens général ou spécifique ? Cette indécision fait intrinsèquement partie de cette catégorie grammaticale : en dehors d'un contexte donné, le déterminant a des interprétations contradictoires (renvoi à la notion dans son abstraction, renvoi à une entité particulière), et ne peut être associé à un sens prototypique stable. Il en va de même pour la détermination temporelle : le présent de *est* est-il gnomique ou particularisant ?

Des séquences telles que *neige être blanche* ou *neige blanche* sont tout autant ambiguës : elles n'expriment un sens décidable qu'en contexte. Ces ambiguïtés ne dépendent d'aucun contexte particulier, mais sont le signe d'une instabilité foncière des signes linguistiques.

Autrement dit, ce qui apparaît comme un clivage entre signification (permanente) et sens (contextualisé) se résume en fait à un gradient de complexité du contexte qui permet à la structure de se voir assigner une interprétation. Par exemple, le contexte « De quelle couleur est la neige ? » est plus simple et immédiatement accessible qu'un contexte qui nécessiterait une scénarisation plus déterminée (par exemple : le scénario policier mentionné plus haut). Il est alors injustifié de soutenir que « la phrase *La neige est blanche*, quel que soit le contexte de son énonciation, sert toujours à dire la même chose (à savoir, l'état de fait E) ». Il est même légitime de soutenir la thèse contraire : ce n'est qu'en contexte particulier que la séquence a une signification stable, alors qu'elle n'est qu'ambivalence quand elle est prise pour elle-même.

Ce constat mine l'opposition signification/sens, même si l'on ne peut nier que, dans toutes ces interprétations possibles, il demeure un centre sémantique stable. A quel niveau opère-t-il ?

3. 2. Relation pr dicative et  nonc 

Que comprend-on donc de stable dans la s quence *La neige est blanche* ? En fait, cette compr hension est minimale : en plus des indications grammaticales temporelle et modale (il s'agit d'une assertion au pr sent), l'allocutaire comprend les unit s lexicales («  tre », « neige », « blanc »). Nous avons vu que, m me   ce niveau, il y a de l'ambivalence (port e g n ralisante ou particularisante des d terminations, sens de *neige*, qui peut  tre « eau congel e » ou « drogue »...).

Autrement dit, le substrat irr ductible susceptible de s'associer   une interpr tation est la relation pr dicative en tant que validable, mais non l' nonc  lui-m me. Il est possible de comprendre les composants d'un  nonc , sans pour autant leur assigner une interpr tation claire.

Le sens est celui de l' nonc , toujours mobile et contextualis , alors que ce qui est cens   tre la signification permanente de l' nonc  est un concept complexe. Cette signification est, en fait, une interpr tation parmi d'autres g n r es par un contexte particulier, et rel ve donc du sens. Dans ce cas, la distinction sens/signification perd sa pertinence.

Ce qui passe pour un noyau s mantique stable r sulte des composants de la relation pr dicative, et non de l' nonc  proprement dit. On retrouve ici la citation de Ducrot (1972) sur le caract re d'artefact de la phrase isol e, qui n'est pas une r alit  empirique constatable, mais une relation pr dicative ordonn e en attente de contextualisation, un  noncable, qui

se pr sente comme une s quence ou une phrase extraite d'un  nonc  et qui n'en retient qu'une partie des composantes. Un  noncable constitue donc une *abstraction d' nonc *, en de   d'une interpr tation stabilis e. Il se pr sente comme une sorte « d'instantan  » dans la construction d'un  nonc . Le terme d'* noncable* fait appara tre qu'il s'agit d'un *potentiel reconstruit*   partir de l'actualisation d'un  nonc , dans le but de d gager la part des d terminations r guli res dans cette actualisation, toujours en m me temps singuli re.

(Franckel 2006 : 56)

Selon nous, il s'agit d'une copie d' nonc , qui donne le sentiment d' tre interpr table en tant que telle, alors qu'elle ne fait que ressembler   une v ritable formation  nonciative : la structure

syntactique est grammaticale, les lexèmes et les marqueurs grammaticaux (temps, aspect, modalité) sont reconnaissables, mais, comme nous l'avons vu, son interprétation, loin d'être constante et claire, est, en fait, vague et ambiguë, alors que l'énoncé, formulé dans un contexte donné, produit un sens interprétable qui masque généralement les phénomènes d'ambiguïté.

L'énoncé, quant à lui, est toujours associé au sens, intrinsèquement lié à un contexte, lui-même changeant et plus ou moins simple ou complexe, ce qui produit des interprétations différentes. Ce qui relève de la stabilité sémantique (la signification) passe à côté de l'énoncé, et ne concerne, en fait, qu'un schéma prédicatif dont l'interprétation est incertaine : il ne s'agit que d'un contenu ordonné validable qui correspond à une gamme de sens indécidables, c'est-à-dire, un énonçable. L'énoncé, lui, est toujours de l'ordre du déformable, de l'instable, et donc, paradoxalement, de l'ajustable et du réglable.

CONCLUSION

La notion d'ajustement est essentielle dans le cadre d'une pragmatique intégrée radicale : elle met en avant la problématique du rapport co-énonciatif (ce qui la rapproche des questionnements de la pragmatique) en l'intégrant dans l'appareil de fonctions de la langue à tel point que les principes qu'elle permet de dégager (déformabilité/régulation, énoncé/énonçable) concernent, et c'est en ceci qu'elle est radicale, tout le champ du langagier.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald, 1976, « L'argumentation dans la langue », *Langages*, 42, p.5-27.
- BENVENISTE, Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, tome 2, Paris, Gallimard.
- COTTE, Pierre, 1994, « Le paradoxe du nom verbal en anglais contemporain », dans Basset Louis & Pérennec Marcel (éds.), *Les Classes de mots*, Lyon, Presses Universitaires.
- CULIOLI, Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, tome 1 (Collection *L'Homme dans la langue* animée par Janine Bouscaren), Gap, Paris, Ophrys.

- CULIOLI, Antoine, 1999a, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, tome 2 (Collection *L'Homme dans la langue*, animée par Janine Bouscaren), Gap, Paris, Ophrys.
- CULIOLI, Antoine, 2002 (2009), *Variations sur la linguistique, Entretiens avec Frédéric Fau*, préface et notes de Michel Viel, Langres, Paris, Klincksieck.
- CULIOLI, Antoine, 2003, « Un linguiste face aux textes saussuriens », dans Simon Bouquet (éd.) *L'Herne. Saussure*, Paris, Éditions de l'Herne, p. 137-149.
- CULIOLI, Antoine et NORMAND, Claudine, 2005, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Paris, Ophrys.
- DUCROT, Oswald, 1972, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, collection « savoir ».
- DUCROT, Oswald, 1980, *Les mots du discours*, Paris, Éditions de Minuit.
- DUFAYE, Lionel, 2009, *Théorie des Opérations Énonciatives et modélisation. Cheminement d'une réflexion linguistique*, Paris, Ophrys.
- FRANCKEL, Jean-Jacques, 2006, « Situation, contexte et valeur référentielle », *Pratiques* n°129/130, publié par le CRESSEF, Université de Metz, p. 51-70.
- REBOUL, Anne et MOESCHLER, Jacques, 1998, *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin.
- RÉCANATI, François, 1981, *Les énoncés performatifs*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- SAUSSURE (DE), Ferdinand, 1981 (1915), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- SIMONDON, Gilbert, 2005 (1964) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Paris, Éditions Jérôme Millon.